

Entre guerre et paix

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Entre guerre et paix : les Administrations Internationales Post-Belligérantes (2) / Emmanuel Vianès ; sous la direction de Jean-Paul Joubert

Auteur(s) : Vianès, Emmanuel

Autre(s) responsabilité(s) : Joubert, Jean-Paul (1946-....) politologue (Directeur de thèse)
Université Jean Moulin Lyon 2994 - Organisme de soutenance
École doctorale de droit Lyon 10029 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : [Lieu de publication inconnu] : [éditeur inconnu], 2012

Description matérielle : 1 vol. (XV-906 p.) : ill., cartes, diagr., graph., tabl. ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : Between war and peace International Post-Belligerent Administrations eng

Classification décimale Dewey : 341.66

Note(s) : Don de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM)
Mémoire candidat aux prix scientifiques de l'IHEDN 2013

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 785-881. Notes bibliogr. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Science politique Lyon 3 2012

Résumé ou extrait : Il est question dans cette étude d'identifier la notion d'administration internationale post-belligérante, hautement spécifique au sein des administrations de territoire en relations internationales, au côté des opérations de paix. Dans des situations exceptionnelles, lors de périodes transitoires, qui oscillent entre la guerre et la paix, une Autorité internationale est instaurée pour remédier à des différends territoriaux et/ou à des problèmes de gouvernance. Cette réflexion s'inscrit dans la naissance de la science administrative internationale, démarche initiée dès la fin de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, cette analyse est particulièrement actuelle alors que les enjeux en matière de souveraineté, de gouvernance et de jus post bellum (droit d'après conflit) sont confrontés aux principes révélés par le droit souple issu des institutions internationales au coeur de la société internationale." La notion d'administration internationale post-belligérante est spécifique au sein des administrations de territoire en relations internationales, au côté des opérations de paix. Lors de situations exceptionnelles, une Autorité internationale est instaurée lors de périodes transitoires, qui oscillent entre la guerre et la paix, pour remédier à des différends territoriaux et/ou à des problèmes de gouvernance. Cette institution

politique repose sur le fait qu'un acteur international est responsable de l'administration d'un territoire de manière temporaire dans une situation de post-belligérance, qu'il exerce sa fonction dans l'intérêt de la population et de la société internationale, qu'il superpose les ordres juridiques international et interne, qu'il établit des structures de gouvernance mixtes et qu'il peut intervenir dans les relations internationales au nom du territoire administré. Pour élaborer une réflexion sur ce concept, il faut faire le lien entre le droit international public et les relations internationales afin de disséquer « l'idée » et d'établir ainsi une grille de lecture. Dans la pratique, l'expérimentation en matière d'administration internationale post-belligérante se divise entre la phase plénière, le partenariat et l'appropriation locale du processus afin d'entrevoir la finalité de ce mécanisme : la construction d'une passerelle entre la prégnance de l'étatisme au sein du système international et la diffusion des normes de la société internationale. Ceci est révélé à la lumière des expériences de la Bosnie-Herzégovine, du Kosovo et du Timor oriental.

Configuration requise : Thèse lisible au format Pdf

Sujet - Nom commun : Relations internationales -- Thèses et écrits académiques

Adresse électronique et mode d'accès : https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/THESE_VIANÈS.pdf